

Villeneuve d'Ascq, le 27 septembre 2022

## **Ecole St Adrien La Salle : Démarche d'inscription en vue de la rentrée de septembre 2023**

Chère Madame, cher Monsieur, chers parents,

Vous envisagez l'éventualité d'inscrire votre enfant à l'école St Adrien La Salle. Pour vous guider dans cette démarche, vous trouverez ci-dessous les principales étapes ainsi que quelques points de repère.

### Procédure d'inscription :

1. Vous téléchargez et complétez le dossier de candidature<sup>1</sup> que vous envoyez à l'école avec les bulletins de l'année précédente et ceux de l'année en cours.
2. Vous recevez alors un mail de confirmation indiquant la bonne réception du dossier.
3. Si l'établissement est en mesure de répondre favorablement au dossier de candidature, alors le secrétariat vous envoie un mail afin de vous inviter à prendre rendez-vous.
4. Rendez-vous entre le chef d'établissement, les parents et l'enfant.  
Lors de ce rendez-vous, le dossier d'inscription vous est remis.
5. Validation de l'inscription par le chef d'établissement / Retour du dossier par les parents.

### A noter également :

- ✓ A l'échelle de l'ensemble scolaire, des portes ouvertes sont programmées le samedi 1<sup>er</sup> avril 2023.
- ✓ Les enfants des écoles catholiques du secteur proche (Villeneuve d'Ascq) ne sont pas prioritaires dans notre école.

**François Boektaels**  
Chef d'établissement des écoles  
St Adrien La Salle (CE1 ⇒ CM2)  
et Notre Dame (PS ⇒ CP)

---

<sup>1</sup> Dossier de candidature accessible depuis le site Internet de l'Ensemble Scolaire.